

Avenir du métier d'infirmier(ère)

FO Énergie et Mines revendicatif

FO Énergie et Mines va rencontrer les directions d'EDF et d'ERDF afin de traiter de l'avenir du métier et des emplois des Infirmier(e)s en Santé au travail.

Nos revendications sont simples : reconnaissance et perspectives d'avenir.

**La reconnaissance**, car la loi du 21 juillet 2011 ouvre la voie vers plus de responsabilités, plus d'autonomie des infirmières et Infirmiers dans les services de santé au travail. Et ces possibilités vont devenir des besoins et même des nécessités suite à la pénurie de médecins du travail que nous avons toujours dénoncée.

**Des perspectives**, car un métier ne peut être cantonné sur un seul paramétrage de classification (plage F). Ce n'est pas cohérent avec l'évolution des connaissances et compétences du salarié tout au long de sa vie professionnelle. Ce n'est pas non plus cohérent avec les besoins et les ambitions légitimes des services de santé au travail.

Pour cela, il faut impérativement libérer l'accès au collègue cadre sur des critères techniques, de spécialités, et non uniquement de management pour les infirmier(e)s en santé au travail.

De plus, il est urgent de traiter, dans le même esprit, l'évolution du métier d'assistant(e) en santé au travail. En effet, eux aussi sont directement et très sensiblement impactés par les conséquences de cette réforme.

FO Énergie et Mines sait que les salariés ont besoin d'une médecine du travail de qualité et que cela passe par une juste reconnaissance de ceux qui agissent dans les services de santé au travail ; médecins, infirmier(e)s et assistant(e)s.

*Nos revendications  
sont simples :  
reconnaissance et  
perspectives d'avenir.*

Vos contacts

FÉDÉRATION :  
Olivier BREDELOUX  
olivier.bredelou@fnem-fo.org

DSC EDF :  
Maurice ISLER  
maurice.isler@edf.fr

DCS ERDF :  
Bernard GEGOUT  
bernard.gegout@grdf.fr